

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Direction de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement

Cayenne, le 17 février 2017
11:30

Service Infrastructures
et Sécurité Routières

District d'Entretien et
d'Exploitation des
routes nationales

N° Com/21 -17

COMMUNIQUÉ

Liste des principaux chantiers sur les routes nationales

Semaine du 20 au 26 février 2017

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°1

- ➔ **Entre Mana et Saint-Laurent, du PR 245+000 au PR 255+000** : fauchage mécanique des accotements, *chantier mobile*.
- ➔ **Secteur de Mana, du PR 228+600 au PR 228+700** : entretien et nettoyage le pont « Acarouany ».
- ➔ **Secteur de Sinnamary, du PR 109+270 au PR 115+800**, entretien des ponts « Crique Paracou, Rémy et Sinnamary ».
- ➔ **Secteur de Sinnamary, du PR 83+800 au PR 83+900**, entretien de la chaussée au point à temps : *circulation alternée*.
- ➔ **Entre Macouria et Kourou, du PR 41+000 au PR 47+000** : stabilisation des accotements, *circulation alternée*.
- ➔ **Entre Macouria et Kourou, du PR 37+000 au PR 50+000** : fauchage mécanique des accotements, *chantier mobile*.

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°2

- ➔ **Secteur de Matoury, du PR 2+000 au PR 4+000** : dérasement et dégagement de la végétation des accotements, *circulation alternée*.
- ➔ **Secteur de Roura, du PR 35+000 au PR 40+000** : traitement de chaussée au point à temps, *chantier mobile*.
- ➔ **Secteur de Roura, du PR 56+000 au PR 57+000** : rectification de virages, *circulation alternée*.
- ➔ **Secteur de Saint-Georges, du PR 155+100 au PR 171+100** : entretien et élagage des couloirs écologiques n°7, 8, 9, 10 et 11.
- ➔ **Secteur de Saint-Georges, du PR 170+000 au PR 172+000** : renforcement de la chaussée, *circulation alternée*.

Par ailleurs, des interventions et des chantiers courants sont réalisés tout au long de la semaine, sur l'ensemble de l'itinéraire. Les usagers sont invités à faire preuve de prudence et à porter une attention particulière à la signalisation annonçant les travaux et interventions pour leur sécurité et celle des agents intervenant sur les voies de circulation.

Les contraintes et aléas de chantier, ainsi que les conditions météorologiques peuvent conduire à reporter ou annuler certains chantiers. Plus d'information sur le site internet de la DEAL Guyane : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr